



MONOGRAPHIE DE LA RÉSIDENCE

DE KANDAL (KOMPONG-SPEU)

INTRODUCTION

CEST en 1894, que le Protectorat du Cambodge plaça un fonctionnaire européen à Kompong-Speu. (M. P. Collard) qui fut créé en poste administratif dépendant de la circonscription de Pnom-Penh et comprenant les provinces de P. Sruoch, Thpong, Kompong-Som et Longvèk.

En août 1897, ce poste fut érigé en résidence. Il lui fut retiré deux de ces provinces : Kompong-Som et Longvèk qui furent attribuées : la 1^{re} à la circonscription de Kandal et la 2^e à celle de Pnom-Penh et les provinces de Samrong-Tong, Kandal-Stung et Kompong-Pissey qui appartenaient à la circonscription de Pnom-Penh furent rattachées à celle de Kompong-Speu.

Par arrêté du Gouverneur général de l'Indochine, en date du 14 juin 1904, la Résidence de Pnom-Penh fut supprimée et appelée Résidence de Kandal ; la province de Longvèk fut attribuée à la circonscription de Kompong-Chnang, la province de Kompong-Som à la circonscription de Kampot.

A cette époque, la résidence de Kompong-Speu comprenait les 5 provinces de Phnom-Sruoch, Samrong-Tong, Kandal-Stung, Kompong-Pissey et Thpong.

La résidence de Kandal comprenait les 6 provinces de Pomhéa-Lu, Muk-Kompul, Khsach-Kandal, Pnom-Penh, Kien-Svai et Saang.

Enfin, par arrêté du Gouverneur général, en date du 17 octobre 1905, les 2 circonscriptions ont fusionné sous le nom de Résidence de Kandal les provinces de Khsach-Kandal et de Muk-Kompul furent rattachées à la Résidence de Kompong-Cham.

Un arrêté ultérieur a rattaché la province de Thpong à Kompong-Som sauf les 3 cantons de Chaen, Tasal et Roléang-Kang-Choeung où réside un balat. Ces 3 localités dépendent actuellement de la province de Samrong-Tong (partie droite). Par cet arrêté, le centre de Kompong-Speu était devenu poste administratif placé sous la surveillance d'un Administrateur délégué du Résident de Kandal.

Le siège de la nouvelle Résidence devait être porté au village de Takmau à 9 km. de Pnom-Penh au confluent du Prek-Thnot et du Bassac et en attendant était maintenu provisoirement à Pnom-Penh, jusqu'à ce que les constructions du centre résidentiel aient pu être édifiées.

Un arrêté du Gouverneur général, en date du 31 janvier 1913, en décida autrement : le poste administratif de Kompong-Speu fut supprimé et le centre de la circonscription fut transporté de Pnom-Penh à Kompong-Speu où il est actuellement. Kompong-Speu fut dirigé successivement par MM. P. Collard, Laffite, Bellan et Pech comme délégués, puis par MM. Maspéro, O'Connell, P. Collard-J. Collard, Bellan, P. Collard, J. Collard comme résidents, puis, par MM. Poiret, Jandet, Poiret, Kieffer comme délégués, enfin par MM. Du Laurens d'Oiselay, Simon, Roux-Serret et Galter comme résidents.

CHAPITRE I

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

§ I — NOM DE LA RÉSIDENCE

Etymologie

LA Résidence de Kandal est de création récente, elle a été constituée par un arrêté du Gouverneur général pris le 14 juin 1904. Avant cette date, la ville de Pnom-Penh et la Résidence portaient le même nom et, bien que soumises chacune à un régime différent, n'avaient à leur tête qu'un seul Administrateur, le Résident Maire de Pnom-Penh.

La Résidence de Kandal, contrairement aux autres, ne tire pas son nom de la principale ou d'une des principales agglomérations qu'elle renferme. On ne pouvait songer, en effet, à lui conserver le nom de la capitale où se trouvait encore récemment le siège de son administration sans risquer d'amener de fréquentes confusions dues à l'emploi d'un nom unique pour désigner le centre urbain de la province.

L'appellation de Kandal, qui, en cambodgien, signifie milieu centre, a été choisie comme convenant le mieux à cette circonscription administrative placée géographiquement presque au centre du Cambodge, au point de croisement des grandes voies de communication fluviales du royaume (Mékong, Tonlé-Sap, Bassac) et autour de la capitale qu'elle entoure.

§ II — NOM DU CHEF-LIEU

Etymologie

Kompong-Speu, s'écrit en cambodgien កំពង់ស្ពឺ ce qui signifie : rive du Carambolier.

Il fut toujours désigné ainsi parce qu'il existait autrefois sur la route qui y conduisait, près de la berge du Stung-Thnot « rivière des palmiers à sucre » un carambolier « speu » et que les gens qui habitaient ce village ainsi que ceux qui avaient habitude d'y venir, ne le connaissaient que sous ce nom.

Le Phum « hameau » de Kompong-Speu, qui est le siège de la Résidence appartient au Khum « village » de Shous, d'une étendue d'environ 4 km. et dépend du Khêt « province » de Phnom-Sruoch.

La province de Phnom-Sruoch fut ainsi appelée, en 1848, par le Prés Barom-Makot, Ang-Duong, père de Norodom et de S. M. Sisowath, le roi actuel du Cambodge.

A cette époque, ce roi désigna le nommé Santos Pa, à l'effet de débroussailler une route d'Oudong à Kampot, afin de lui permettre de diviser cette région. Estimant trop étendue, la province de Samrong-Tong, il la réduisit et lui enleva toute sa partie Sud depuis le Stung-Thnot jusqu'au Stung-Tras et de l'Est à l'Ouest, depuis la route d'Oudong-Kampot, qu'il venait de faire ouvrir jusqu'à la province de Kompong-Som et en fit une province qu'il appela Phnom-Sruoch, à cause de la montagne pointue qui se trouve au Sud du Bèng « Lac » Srang.

§ III. — SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le village de Kompong-Speu, le siège de la Résidence situé au S. O. de Pnom Penh par $102^{\circ} 33'$ de long. E et $11^{\circ} 12'$ de latitude Nord se trouve à 86 km. du Golfe de Siam en ligne directe, dans la direction Sud.

Il est placé sur la rive droite du Stung-Thnot et s'y étend sur une longueur de 5 km. environ.

Le centre urbain de Kompong-Speu est l'entrepôt des produits de Kompong-Som, de Kong-Pisey, de Phnom-Sruoch et de Thpong, qui empruntent les routes allant vers l'Est et vers Nord.

§ IV. — LIMITES NATURELLES ET ARTIFICIELLES

Les provinces limitrophes de la circonscription de Kankal sont : au Nord, celles de Pursat, de Longvêt et d'Anlong-Reach ; au Sud, celles de Kampong-Som, de Kampot, de Tréang, de Bati, de Prey-Krebas et de Kos-Thom ; à l'Est, celles de Muk-Kompul, Khsach Kandal, Lovéa-Em et Lœuh-Dêk ; à l'Ouest, le territoire de Kas Kong.

La circonscription de Kandal se trouve comprise par conséquent, entre les circonscriptions de Pursat, Kompong-Chnang, Kompong-Cham, Prey-Veng, Takeo et Kampot.

Au Nord, la limite de la circonscription commence aux Phnom-Pon, dans la province de Samrong-Tong au Sud des montagnes de Pursat, monte en ligne droite à 250 km. environ au-dessus de son point de départ en longeant la frontière de Pursat et en traversant des forêts impénétrables, jusqu'aux Phnom-Chréov ; de cet endroit,

elle suit en descendant vers le Sud le Stung-Chréov, qui plus bas s'appelle Stung-Chœu Téal Praap, puis Stung-Krang-Porley, passe à 500 m. au Nord d'Oudong et remonte légèrement vers le Nord, jusqu'au Tonlé-Sap. Elle traverse le Tonlé-Sap remonte jusqu'au village de Pon Phniet où elle est séparée de la circonscription de Kompong-Cham par une ligne droite idéale aboutissant à l'embouchure du Prék Chek, par le Prek-Dang-Kom, la Beng Mékong, le Prek beng Thkas, le Prék Kompong-Préas, le Prék Krang-Svai et le Prék Muk-Rompul.

Elle suit ensuite le Tonlé-Sap jusqu'à la moitié de la presque île de Chruï-Changvar, qu'elle coupe pour aller rejoindre le Mékong.

A l'Est ce fleuve forme la séparation entre les circonscriptions de Prey-Veng et de Kandal jusqu'à un point situé un peu en aval du village de Phum-Chong-Kos et indiqué sur le terrain par un grand arbre séculaire (Dom-Choëu-Téal) placé près de la berge.

La Résidence de Kandal est ensuite bornée par celle de Takeo.

Les limites sont déterminées par une ligne imaginaire se dirigeant de l'arbre précité au S. S. E. et aboutissant au Beng Kandal et ensuite par une autre droite se dirigeant à l'Est pour se terminer à l'extrémité Nord du Beng-Kanleng-Ta-Ong. Du Beng-Kanleng-Ta-Ong par une ligne dirigée vers le Sud passant par le Beng-Kot-Kos et s'arrêtant à sa rencontre avec un ruisseau appelé O-Takang. Du O-Takang par une ligne brisée allant dans la direction S. S. O. pendant environ 3.700 m. pour revenir droit au S. au point terminus de la face E. de la circonscription de Kandal à 3 km. plus bas.

Au Sud, cette résidence est bornée par celle de Takeo. Les limites naturelles ou conventionnelles sont en partant du point extrême de la face E. et en allant vers l'Ouest, une ligne droite rencontrant le Prék-Ponhêa-Mên jusqu'au Bassac.

L'île de Kos Thmes dépend de Kandal. Sur la rive droite du Bassac la limite est formée par le Prék Ambel jusqu'à son confluent avec le Prék Konchri puis par une ligne allant droit à l'Ouest jusqu'à son croisement avec un ruisseau appelé O-Ron-Sên, après avoir coupé le O-Rong-Mong et effleuré une hauteur portant le nom de Phnom Kéang.

Ensuite, la limite remonte du S. au N. par une ligne partant du O-Ron-Sêng et rejoignant l'O-Khpet, le Beng-Chanloi, l'O-Ateang, le grand Beng-Anlong-Somrong, le Beng-Bey-Kroham, puis ensuite de l'Ouest à l'Est en remontant le Prék-Andeng au Sud des Phums-Kompong-Dangko et Chek, puis traverse un

marais au S. du Vat Kas Knil jusqu'à la route de Pnom-Penh-Kampot qu'elle descend du Nord au Sud jusqu'au Stung Sala Kou. La limite reprend la direction E. O. suit le Stung Speau Kou, sur 6 km. 1/2 le Stung Speau Ipou sur 3 km. 1/2 traverse la route Oudong-Kampot à 50 m. au Nord du Phum Takeo et à 100 m. au Sud du Phum Tras, suit le Stung Tras, le Stung Thma Kong, l'Aur Sauphéa descend au Sud longe le Phuon Chank passe à Taken, remonte au Nord, longe l'ancienne province de Krang-Samrès, le Phnom Khuang Krapau (dos de caïman) et à ensuite pour limite les masses confuses des montagnes descendant vers Kompong-Som et décrivant un arc de cercle de l'Ouest à l'Est dont la courbe est tournée vers le Nord.

Ces montagnes forment la limite O. de la circonscription. Elles vont rejoindre au Nord les Phuom Pon.

§ V. — SUPERFICIE

La superficie de la circonscription ne peut être évaluée avec exactitude, car toute la partie Ouest de son territoire, ainsi que celle du Sud jusqu'au Phnom Chank sont encore mal connues.

Toutefois sa superficie peut être fixée approximativement à 9.000 km.

§ VI. — DISTANCE DU CHEF-LIEU AUX CHEFS-LIEUX DES PROVINCES VOISINES

Phnom-Penh : 48 km. — Takeo : 92 km. — Kompong-Chnang : 97 km. — Kampot : 143 km. — Pursat : 187 km. —

On peut se rendre à Phnom-Penh en 1 heure en automobile, en 5 heures à cheval, en 6 heures en voiture légère, avec un relais et en une journée à l'éléphant.

§ VII. — RELIEF DU SOL

Dans les provinces de la circonscription riveraines du Tonlé du Bassac et du Mékong : Pnhéa-Lu, Phnom-Penh, Kien-Svai et Saang, le sol se compose d'alluvions apportées par le fleuve et est de formation relativement récente, sauf quelques rares mamelons isolés, anciennes îles du Golfe dont les eaux recouvraient jadis une grande partie du Cambodge. Cette région présente l'aspect d'une vaste plaine coupée de nombreux cours d'eau elle est parsemée de lacs, d'étangs et de mares que les habitants désignent sous le nom de « beng » ; enfin elle est peu boisée.

Au contraire, les provinces de Somrong-Tong, Phnom-Sruoch, Kong-Pisey et Kandal-Stung ne sont composées principalement que de terrains hauts et sablonneux qui dans certaines régions abritent un sous-sol d'argile, de calcaire ou de granit. La seule partie basse qui se trouve être inondée par les eaux du Bassac, à la saison des pluies, est située dans la province de Kandal-Stung, aux environs du Khum-Siem-Réap, mais elle a si peu d'importance qu'elle n'est citée qu'à titre de renseignement.

Le sol va plutôt en remontant vers les massifs montagneux d'une certaine importance qu'elle possède et de nombreux Prék permettent aux eaux des pluies de s'écouler vers les Stung. Recouverte en grande partie de forêts assez riches sur les hauteurs et les versants des montagnes, elle comprend dans les vallées de nombreuses rizières, des palmiers à sucre et il y croît toutes les cultures des pays tropicaux.

Les montagnes de la circonscription ne forment pas une chaîne unique ; elles sont séparées les unes des autres et forment des groupes bien distincts.

Le système orographique de la circonscription comprend :

Au Sud-Ouest, le massif de Phnom-Sruoch composé de 3 chaînes principales :

La chaîne septentrionale, dont les sommets principaux, sont le Phnôm-Péang-Damrey et le Phnom-Samboul-Chhoeu ; la chaîne méridionale qui est au centre de la province de Phnôm-Sruoch et dont les principaux sommets sont : le Phnôm-Khnan et le Phnom-Chang. Ces deux chaînes courent parallèlement de l'Est à l'Ouest. La 3^e forme un cirque dont l'ouverture est tournée vers le Sud. A l'Ouest le massif de Thpong le plus important du Cambodge.

Il se compose au Nord de six rangées de montagnes parallèles courant de l'Est à l'Ouest, et au Sud, des montagnes qui descendent vers Kompong-Son et comme trait d'union, courant du Nord au Sud, une chaîne abrupte que couronnent de grands plateaux légèrement ondulés entrecoupés de forêts de pins et de pâturages et qui partagent la province en deux zones très distinctes : le versant Est tributaire du Mékong, le versant Ouest qui dirige les eaux vers le Golfe du Siam. Les indigènes l'ont dénommé « Khnang-Thsar » dans sa partie Nord et « Khnang-Krapoeu » dans sa partie Sud. Des cols de mêmes noms donnent passage d'un versant à l'autre.

Ces montagnes sont inhabitées.

En dehors de ce massif principal, il y a lieu de citer quelques montagnes et des soulèvements de terrains disséminés dans la

circonscription et qui sont : Dans la province de Samrong-Tong ; au Nord les phnoms-Chréov, Thmat-Pong, Péang-Lovéa et Tauch.

Au Nord-Est, ceux de Préas Réach, Chéa Tráp (Oudong) et Basét.

A l'Ouest, ceux de Préas, Pés-Khtoung, Chas-Krat, Veng-Kheng Ngo et Champoung.

Dans la province de Kong-Pisey, les phnoms Chrécý et Kack Thom.

Dans la province de Kandal-Stung, le phnôm-Ksach. Le plus important de ces phnoms est celui de Chréov.

§ VIII. — GÉOLOGIE

Au point de vue géologique, la circonscription est constituée par cinq genres de terrains :

- 1° Les terrains d'alluvions ;
- 2° Les terrains calcaires ;
- 3° Les terrains argilo-sablonneux.
- 4° Les terrains sablonneux ;
- 5° Les terrains granitiques.

Les alluvions forment presque entièrement les provinces de Ponhéa-Lu, Phnom-Penh, Kien-Svai et Saang ainsi que la partie Sud-Est des provinces de Samrong-Tong et de Kandal-Stung, celle inondée par les eaux du Tonlé-Sap. Ces derniers terrains ont une longueur totale de 20 km. environ sur un kilomètre de largeur.

Les terrains calcaires sont : dans la province de Phnom-Sruoch aux Khun Krang-Ampil et Mak-Pen ; dans celle de Samrong-Tong au Phnom-Khtoung. Il en existe d'importantes carrières.

L'argile sablonneuse existe en îlots, non loin des berges des rivières.

Les terrains sablonneux comprennent près de la majeure partie du sol de la circonscription.

Les terrains granitiques se trouvent dans les provinces de Phnom-Sruoch, Samrong-Tong, Kong-Pisey il existe de nombreux gisements de latérite et de granit, constituant d'importantes carrières qui, au dire des indigènes, seraient inépuisables.

§ IX. — COURS D'EAU

La Résidence de Kandal est arrosée par le Mékong qui se développe sur une grande étendue de son territoire, où il forme à la hauteur de Phnom-Penh, avec son affluent de Tonlé-Sap et par sa division en deux branches, ce que les Cambodgiens appellent les quatre faces et les Européens les quatre bras.

Le Mékong à lui seul constitue deux de ces bras, les plus à l'Est.

Les deux autres bras, bras occidentaux, sont constitués en amont de Phnôm-Penh par le Tonlé-Sap et en aval par le Bassac.

Le Tonlé-Sap présente suivant les époques de l'année deux caractères bien différents dus au régime des pluies.

La saison des pluies dans le bassin antérieur du Mékong est, en effet, plus précoce qu'au Cambodge et au Siam, il en résulte que, le Mékong montant avant le Tonlé-Sap, les eaux du premier se déversent dans le second avec d'autant plus de force que la crue est généralement très rapide et que le Tonlé-Sap s'offre comme un vaste canal communiquant avec les grands lacs situés à environ 150 kilomètres des quatre bras et presque à sec à ce moment de l'année.

Lorsque les eaux cessent de monter dans le Mékong ou que le niveau de ce dernier baisse, même momentanément, le Tonlé-Sap, grossi des eaux de pluies de son bassin, se déverse à son tour dans le Mékong auquel il apporte, en outre, des eaux qu'il en avait reçues, le tribut considérable de ses innombrables affluents (rivières, torrents et ruisseaux).

Le Tonlé-Sap est donc tantôt un canal de dérivation du Mékong vers les lacs, tantôt affluent de ce fleuve, et son courant se dirige alternativement vers le Nord et vers le Sud, il arrive même vers la fin des hautes eaux qu'un certain équilibre semble s'établir.

Ces principales artères ont de nombreux affluents dont quelques-uns sont navigables pendant une partie de l'année pour les pirogues, sampans, jonques et même pour les embarcations à vapeur d'un faible tirant d'eau.

Ce sont pour le Tonlé-Sap, en allant du Nord au Sud, sur la rive droite : le Prék Lovek, le Prék Peam-Chin qui se joint au précédent à la limite Ouest de la province et le Prék Dang-Prat. Sur la rive gauche : le Prék Dang-Kom, le Prék Muk-Kompul et le Prék Andor.

Le Bassac reçoit sur la rive droite : le Prék Thnot, le Prék Tayor, le Prék Koi et le Prék Ambel. Sur la rive gauche, il n'y a pas d'affluent.

Le Mékong au-dessous des quatre bras, ne reçoit que le Prék Eng sur la rive droite. La rive gauche appartient à la Résidence de Prey-Veng.

Le système hydrographique de la circonscription comprend trois groupes de cours d'eau qui se déversent à l'Est dans le Tonlé-Sap et le Bassac et au Sud-Est, vers Takeo.

Ce sont :

1^o Au Nord, le Stung-Krang Ponley qui prend sa source au Phnôm-Chréov, limite de Somrong-Tong et de Pursat. marque la frontière Nord située à l'Est de Chpong, pour se jeter dans le Tonlé-Sap, à la province de Ponghêa-Lu.

2^o Le Stung Léang-Chey qui vient du Phnôm-Chauk, forme la limite Sud. Il traverse les provinces de Bati et Tréang (Circonscription de Takeo) où il s'appelle Stung-Sala Kon, et descend vers Chaudoc (Cochinchine).

3^o Le Stung-Thnot qui prend sa source dans Thpong au Phnôm Sruoch (2^e montagne de ce nom dans la circonscription) le pic le plus élevé de la chaîne de Khnang-Phsar, passe devant la Résidence qui est située sur sa rive droite, coulant de l'Ouest à l'Est. il traverse les centres de Kompong-Tram, Kompong-Tuol, Kompong-Kantuo, Prék Rusay, et se jette à 9 kilomètres au-dessous de Phnom-Penh, dans le Bassac, fleuve qui conduit vers Chaudoc. Le Stung-Thnot coule au centre de la circonscription formant, sur plus de 60 km. la limite méridionale de la province de Somrong-Tong. Son principal affluent est le Stung-Arat qui prend sa source au Phnom-Thmâr-Bang, à l'Ouest du Phnôm-Chréov, frontière de la province de Somrong-Tong, avec celles de Longvêk et Pursat.

A Kompong-Tram, le Stung-Thnot se divise et sous le nom de Stung-Tauch s'infléchit vers le Sud.

Il traverse la route de Phnom-Penh à Kampot à Val-Tuol Sala coupe la province de Kandal-Stung du Nord-Ouest au Sud-Est jusqu'au prek Andeng, pour se jeter dans le beng Bey Kraham (province de Bati).

Le régime de ces rivières est absolument indépendant du Mékong. Elles sont seulement flottables pendant la saison des pluies, c'est-à-dire de juin à octobre.

Elles deviennent à cette époque des torrents sur lesquels la navigation n'est possible qu'à quelques kilomètres en amont de leur embouchure.

§ X. — ROUTES

Jusqu'ici les voies de communications terrestres ont consisté, comme dans tout le Cambodge, en chemins au sol inégal où les charrettes à bœufs, malgré leur construction parfaitement appropriée au pays ne passent pas sans difficultés.

Ces chemins vont être peu à peu transformés en routes carrossables.

La route de Phnom-Penh à Kompong-Speu a été terminée en 1906 ; celle de Phnom-Penh à Kompong-Luong est en cours d'exécution.

Plus tard et suivant les ressources budgétaires on apportera les mêmes améliorations aux autres voies telles que celle qui mène de Phnom-Penh à Kos-Thom en bordure du Bassac, celles qui longent la rive droite du fleuve postérieur et la rive gauche du Bassac dans la province de Kien-Svai.

La circonscription de Kompong-Speu comprend un réseau de routes assez étendu qui peut se diviser en 2 catégories :

- 1° Des routes coloniales ;
- 2° Des routes provinciales.

Il y existe, en outre, des pistes des charrettes à bœufs, communément appelées routes cambodgiennes qui permettent, pendant la saison sèche, les communications entre tous les points de la circonscription. Pendant la saison des pluies, quelques-unes d'entre elles seulement, celles situées dans les terrains bas au pied des montagnes ne sont impraticables qu'après les fortes averses, mais les terrains élevés de ces régions facilitent l'écoulement des eaux qui ne séjournent pas.

Routes Coloniales

1° Route coloniale n° 5 : de Phnom-Penh à Kompong-Chuang (125 km). Le premier tronçon de Phnom-Penh à Prék Phnan (7 km.) et le 2° tronçon, de Kompong-Luong au Prék Kray Ponley (7 km.) sont seuls achevés ;

2° Route coloniale n° 6 : de Phnom-Penh à Kampot (140 km.) qui traverse la circonscription sur 36 km. Elle sert de limite aux provinces de Kandal-Stung et de Kong-Pisey, puis elle longe celle-ci sur 30 km., lui servant de frontière avec la province de Bati (Circonscription de Takeo) jusqu'au Stung-Sala-Kuv ;

3° Route coloniale n° 7 : de Phnom-Penh à Kompong-Speu. Elle mesure 35 km. Elle part de Kompong-Speu et va rejoindre la route coloniale n° 6 à Prey-Pring (province de Phnom-Penh) au kilomètre 12.345

Routes Provinciales

1° Route provinciale no 38 de Kompong Kantuot (province de Kandal-Stung) à Takman, province de Laang, longueur 17 km., largeur 6 m. terrassement de om. 50 à 2 mètres.

Elle traverse la province de Kandal Stung sur 16 km. et celle de Saang sur 1 km. près de Takman ;

2° Route provinciale n° 41 de Phnom-Penh à Kas-Thom (circonscription de Takeo) longueur 60 km., largeur 6 m., terrassement de 0 m. 50 à 2 m. — Elle suit la rive droite du Bassac, elle est achevée de Phnom-Penh à Takman (9 km) ;

3° Route provinciale n° 42 : d'Oudong (province de Samrong Tong) à Kampot, ancienne route mandarine débroussaillée en 1848 sous le règne d'Ang-Duong : longueur 80 km. jusqu'à la circonscription de Kampot, largeur 5 m.; terrassement de 0 m 50 à 2 mètres. Cette route est achevée d'Oudong à Wat-Ang (province de Phnom-Sruoch), km. 15.200 de la route n° 43 ; achevé : 45 km. ;

4° Route provinciale n° 43 : de Kompong-Speu à Prey Tatung (province Kong-Pisey) : km. 28 de la route coloniale n° 6 ; longueur 32 km. largeur 6 m. terrassement de 0 m. 50 à 1 m. 50 ;

5° Route provinciale de Kompong-Speu à Phnom-Talé (province de Phnom-Sruoch) longueur 6 km. largeur 6 m. terrassement de 0 m. 50 à 1 m. 50 ;

6° Route provinciale de Kompong-Speu à Krang-Chek (province de Sompông-Tong), longueur 15 km. largeur 6 m. terrassement de 0 m. 50 à 1 m. 50 ;

7° Route provinciale de Kompong-Speu à Chpang : longueur 85 km. largeur 6 m. terrassement de 0 m. 50 à 2 m. 50 : à construire 75 kilomètres ;

8° Route provinciale de Kompong-Kantuot (province de Kandal Stung) au km. 24.900 de la route coloniale n° 6 : longueur 2 km. 500, largeur 6 m. terrassement : de 0 m. 50 à 1 m. 50 ;

9° Route provinciale de Kompong-Nantuot (province de Kandal-Stung) à Kompong-Dangkor (frontière de la province de Bati) longueur 12 km. largeur 6 m. terrassement : de 0 m. 60 à 1 m. 50 ;

10° Route provinciale de Prek Sleng : du Wat-Bat-Meas (province de Kandal-Stung) : km. 8 de la route précédente à Prey-Totung (province de Kong-Pisey) : km. 28 de la route coloniale n° 6, longueur 9 km. largeur 6 m. terrassement de 0 m. 50 à 1 m 20; à construire 5 km. ;

11° Route provinciale de Tram-Thna (province de Bati) à Srang, (province de Kong-Pisey) longueur 8 km. 50, largeur 6 m. terrassement de 0 m. 50 à 1 m. 50 à construire 4 km. ;

12° Route provinciale de Kokrus (province de Kong-Pisey) au km. 36 de la route coloniale n° 6, longueur 9 km. largeur 6 m. terrassement de 0 m. 50 à 1 m. 50.

§ XI. — CLIMAT. — TEMPÉRATURE

Le climat de la circonscription de Kompong-Speu est le même que celui de tout le Cambodge, mais vu la situation qu'elle occupe dans l'intérieur des terres, les extrêmes de température y sont plus prononcés. Le thermomètre monte à 39° et descend à 10°.

Les vents soufflent du mois de novembre au mois de mars, du Nord-Est et du mois d'avril au mois de juillet, du Sud-Ouest ; puis ce sont des sautes brusques dans toutes les directions.

Les pluies tombent d'avril à novembre. C'est pendant les mois d'août et de septembre qu'elles sont les plus abondantes.

Kompong-Speu est une des circonscriptions du Cambodge les plus salubres. Les Européens y jouissent d'une bonne santé. Il n'y a que la partie Nord-Ouest de la province de Somrong-Tong qui soit malsaine.

§ XII. — PROVINCES ET VILLAGES QUI COMPOSENT
LA CIRCONSCRIPTION

La circonscription de Kompong-Speu est composée de 8 provinces qui sont :

1° La province de Ponghéa-Lu située en bordure du Tonlé-Sap sur la rive Ouest.

2° La province de Phnom-Penh située à hauteur et à l'Ouest des quatre bras.

3° La province de Kien-Svai comprise entre le Bassac et le Mékong.

4° La province de Saang en bordure de la rive droite du Bassac.

5° La province de Kandal-Stung située au Sud de la province de Phnom-Penh.

6° La province de Samrong-Tong à l'Ouest des provinces de Ponghéa-Lu et de Phnom-Penh.

7° La province de Phnom-Sruoch au Sud de la province de Samrong-Tong.

8° La province de Kong-Pisey comprise entre la province de Phnom-Sruoch et la province de Bati (Résidence de Takeo).

La province de Thpong a été reliée à la résidence de Kampot sauf trois cantons qui ont été rattachés à la province de Samrong-Tong (partie droite) 1° Roléak-Kang-Choeng — 2° Chaen. — 3° Tasal.

La province de Ponghéa-Lu comprend 10 villages : 1° Prék-Phnau. — 2° Samrong. — 3° Prék Taten. — 4° Ponghéa-Lu.

— 5° Khleng-Sbec (sud). — 6° Khléang-Sbec (nord). — 7° Prék-Parang. — Kompong-Luong. — 9° Peam Long Vek. — 10° Kas-Thên.

La province de Phnom-Penh comprend 26 villages : 1° Khmuounh. — 2° Prék-Luong. — 3° Chrang Chomrés. — 4° Chak-Angré. — 5° Choeung-Ek. — 6° Dangkor. — 7° Sambuor. — 8° Prey-Sar. — 9° Komreng. — 10° Prey-Veng. — 11° Pong-Tuc. — 12° Sac-Sampon. — 13° Krang-Pongró. — 14° Pratas-Lang. — 15° Beng-Thom. — 16° Phoeung-Chhe-Rotéas. — 17° Kontok. — 18° Trapéang-Krasang. — 19° Kombal. — 20° Snor. — 21° Samrong. — 22° Kok-Roka. — 23° Khmer-Loeu. — 24° Krang-Thnong. — 25° Kakap. — 26° Chom-Chau.

La province de Kien-Svai comprend 15 villages : 1° Kas Noréa. — 2° Véal-Sbau. — 3° Prek-Eng. — 4° Chruï-Ampil. — 5° Kabal-Kas. — 6° Thom. — 7° Koki. — 8° Prek-Bang-Kang. — 9° Dey-Et. — 10° Bantéai Dek. — 11° Chbar-Ampou. — 12° Prek-Pra. — 13° Prek-Thmey. — 14° Chhu-Téal. — 15° Kompong-Svai.

La province de Saang comprend 16 villages : 1° Ta-Khmau. — 2° Svai Rolom. — 3° — Kas-Anlong-Cheng. — 4° Sethbor. — 5° Roka-Khpos. — 6° Svai-Pratéal. — 7° Prek-Koy. — 8° Troi-Sla. — 9° Tuc-Vil. — 10° Kas-Khsach-Tonléa. — 11° Talon. — 12° Svai-Chnor. — 13° Kas-Khel. — 14° Khpop. — 15° Saang-Phnom. — 16° Krang-You.

La province de Kandal-Stung comprend 28 villages : 1° Bat-Lovéa. — 2° Anlong. — 3° Bakou. — 4° Rokar. — 5° Doeum-Rus. — 6° Roléang-Kên. — 7° Ampou-Prey. — 8° Siem-Réap. — 9° Kok-Trop. — 10° Kandok. — 11° Beng-Khong. — 12° Tréa. — 13° Prek-Rokar. — 14° Tabêng. — 15° Soai. — 16° Prek-Sleng. — 17° Prek-Russey. — 18° Prek-Kompus. — 19° Spéan-Thmar. — 20° Har. — 21° Kong-Noi. — 22° Choeung-Koeup. — 23° Thmey. — 24° Péang-Veng. — 25° Bânâr. — 26° Roluos. — 27° Téan. — 28° Prâput.

La province de Samrong-Tong comprend :

Partie droite : 26 villages

1° Poeuk. — 2° Sâ-Roméang. — 3° Bâng-Bak. — 4° Lovéa. — 5° Trapéang-Kong. — 6° Samrong-Tong. — 7° Trakiet. — 8° Au Lok. — 9° Bêk-Chan. — 10° Chhât-Chronieng. — 11° Oâr-Sar. — 12° Prey-Puoch. — 13° Khtom-Krang. — 14° Damnak-Ampil. — 15° Trang-Krauch. — 16° Samrong. — 17° Pnéai. — 18° Bang-Koeui. — 19° Krang-Mokak. — 20° Prey-Ampil. — 21° Hong-Sommon. — 22° Lomkach. — 23° Chambâk-Ponréai. — 24° Chaen. — 25° Tasal. — 26° Roleak Kang-Choeung.

Partie gauche : 28 villages

1° Thyoung. — 2° Phsa-Dek. — 3° Makak. — 4° Trach-Tong. —
5° Thmat-Pong. — 6° Ponhéa-Pon. — 7° Chrey-Los. — 8° Véang-
Chas. — 9° Tomnop-Thôm. — 10° Chvéang. — 11° Popé. —
12° Chrès. — 13° Veal-Peang. — 14° Peang-Lovea. — 15° Prombey-
Mom. — 16° Prâ-Srê. — 17° Chau-Tasên. — 18° Yea-Ang. —
19° Ponsang. — 20° Kreang-Chêk. — 21° Trapeang-Chor. —
22° Phnom-Tauch. — 23° Veal-Pong. — 24° Choeung-Ros. —
25° Oral. — 26° Phnom-Bat. — 27° Tuol-Breh. — 28° Amléang.

La province de Phnom-Sruoch comprend 24 villages : 1° Suor. —
2° Roléang-Kroeul. — 3° Moha Lampeang. — 4° Moha-Sang. —
5° Takên. — 6° Or. — 7° Prâsat. — 8° Tuk-Laâk. — 9° Mak-Pên. —
10° Sendey. — 11° Kaheng. — 12° Sam-Rong. — 13° Tang-Sia. —
14° Roléang-Chak. — 15° Kréang-Ampil. — 16° Thôm-Târ-Ar. —
17° Srang. — 18° Kâk. — 19° Baset. — 20° Phong. — 21° Soai-
Rompéa. — 22° Skus. — 23° Svai-Chachep. — 24° Chom-Sangkê.

La province de Kong-Pisey comprend 18 villages : 1° Makak. —
2° Kokrus. — 3° Moha-Rusey. — 4° Solok. — 5° Posang-Krong. —
6° Tuol-Ampil. — 7° Véal. — 8° Russey. — 9° Roka-Kos. —
10° Choeung-Rouk. — 11° Prey-Néar. — 12° Préas-Népéan. — 13° Pos
Moréal. — 14° Nitéan. — 15° Snâm-Krapoeu. — 16° Soai-Char. —
17° Ang-Popel. — 18° Chrey.

Les plus importants de ces villages sont dans la province de
Phnom-Penh : Chrang-Chamrès, Chak-Angrê, Pochettong et
Prey-Pring.

Dans celle de Ponhéa-Lu : Kompong-Luong et Prek-Phnau, où
il existe un mouvement commercial considérable.

Dans celle de Kien-Svai : Kas-Noréa; Prêk-Eng; Chbar-Ampou.

Dans celle de Saang : Takhmau et Tuc-Vil.

Dans celle de Kandal-Stung : Kompong-Kantuot et Kompong
Tuol.

Dans celle de Samrong-Tong : Oudong-Prey-Kor.

Dans celle de Phnom-Sruoch : Kompong-Tram (distillerie) et
dans celle de Kompong-Pisey : Kokruos (poteries).

CHAPITRE II

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

§ I. — DIVISIONS AGRICOLES. — EXPLOITATIONS



L n'existe pas de divisions agricoles bien déterminées dans la résidence de Kandal, les cultures alternent assez irrégulièrement et sont très morcelées.

En général, les habitants ne mettent en rapport que les terres situées en bordure des cours d'eau, des lacs et des étangs car elles sont moins exposées que les autres à souffrir de la sécheresse et profitent davantage des apports d'alluvion.

Il en est pourtant différemment dans toute la partie Ouest de la province de Phnom-Penh composée de terrains élevés qui sont à l'abri des inondations et permettent la culture du riz sur de larges étendues.

On trouve également d'assez grandes surfaces de rizières d'un seul tenant dans la province de Saang.

En dehors des grandes rizières citées plus haut, les champs sont partagés entre les habitants par longues bandes étroites perpendiculaires aux cours d'eau ou aux nappes d'eau dormante. Ces divisions portent le nom générique de Chamkars.

Les Chamkars sont toujours inondés lors des crues; ils sont mis en culture à mesure du retrait des eaux.

Au delà de ces terrains, le sol dépourvu de moyen d'irrigation pendant la saison sèche et inondé pendant la saison des pluies demeure inculte. Il est entièrement couvert de hautes herbes et de forêts.

Le service des Travaux Publics a chargé plusieurs missions d'études d'élaborer, pour tout le Cambodge, un plan d'ensemble des travaux à effectuer pour remédier à ce fâcheux état de choses et permettre la mise en culture de toutes les terres arables.

Il n'y a pas de grandes exploitations agricoles dans la région, chaque famille cultive une superficie de sol proportionnée à la main-d'œuvre dont elle dispose, sans avoir recours à la main-d'œuvre mercenaire.

La circonscription comprend des rizières, des jardins "chamkar" et quelques plantations de poivre.

Dans les terres des rizières, il arrive souvent qu'aux premières pluies on cultive aussi du maïs.

Dans les terres de jardins, situées en général au bord des cours d'eau ou à proximité des mares se trouvent les arbres fruitiers, les légumes, le bétel, le mûrier, les patates.

Les poivrières se trouvent dans le Sud de la province de Phnom-Sruoch à Basêt, dans des terrains granitiques.

§ II. — TRAVAUX D'AMÉLIORATION

Défrichements. — Dessèchements

Les habitants se sont bornés jusqu'ici à effectuer quelques travaux d'amélioration très rudimentaires tels que légers barrages, coupures et rigoles pour l'écoulement des eaux, etc. Les moyens dont ils disposent ne leur permettent d'ailleurs pas d'entreprendre des ouvrages un peu importants.

Ils ne défrichent que l'étendue de terrain strictement nécessaire à l'extension de leurs cultures et au fur et à mesure de leurs besoins.

Dès que les missions dont il a été question plus haut auront terminé leurs études, il sera procédé graduellement, par les soins de l'Administration, à la mise à exécution des travaux destinés à irriguer les parties privées d'eau pendant la saison sèche et à faciliter l'évacuation des eaux d'inondation.

Ces travaux auront l'avantage d'augmenter dans une proportion considérable l'étendue des terres utilisables pour la culture.

Il a été fait tout dernièrement, dans la vallée supérieure du Stung-Thnot, des études en vue d'utiliser les eaux de ce Stung. Un barrage retiendrait les eaux des fortes pluies, pour les laisser s'écouler dans les courtes périodes de sécheresse. On éviterait ainsi de voir périr des plants repiqués : les uns parce qu'ils sont noyés, les autres, parce qu'ils sont brûlés et cela à des périodes très rapprochées. Il est à souhaiter, dans l'intérêt de l'agriculture, que ces études soient suivies d'exécution.

§ III. — CULTURES DIVERSES. — LEUR SUPERFICIE

Les principales cultures de la circonscription de Kandal sont : le riz, le maïs, le coton, le tabac, l'indigo, le bétel, le mûrier, la canne à sucre et les légumes.

Le riz peut être considéré comme venant en première ligne au point de vue rendement. On le cultive dans les huit provinces de la circonscription mais principalement dans celle de Phnôm-Penh et de Saang où les rizières couvrent de vastes étendues.

Il existe trois principales sortes de riz dans la région :

- 1^o Le riz de saison sèche qui vient dans les terrains bas où l'humidité se conserve plus longtemps ;
- 2^o Le riz de saison des pluies semé dans les parties élevées et à l'abri des inondations ;
- 3^o Le riz flottant qui pousse même dans des terrains inondés recouverts de plusieurs mètres d'eau.

Cette dernière variété a la propriété de croître à mesure que le niveau des eaux monte et il n'est pas rare de voir des tiges atteindre jusqu'à quatre et cinq mètres de hauteur. Lorsque la crue dépasse cette limite les racines de la plante enchevêtrées avec celles des tiges voisines se détachent du sol détrempe et l'ensemble de la rizière flotte entre deux eaux, l'extrémité supérieure de chaque tige émergant seule avec les épis.

La culture du riz couvre 46.506 hectares environ.

Presque toutes les rizières basses de la circonscription sont des rizières de saison des pluies, car les rivières ont le caractère torrentiel, et ne sont pas d'un grand secours à l'agriculture.

Des plantations de coton sont situées sur les bords du Tonlé-Sap et du Bassac et dans les îles de ces cours d'eau.

Le tabac est cultivé dans toutes les provinces. Il fait l'objet d'un commerce important. Cette culture pourrait être appelée à prendre un grand développement si les droits de Douane étaient moins élevés.

L'indigo donne de bons résultats dans les provinces de Saang et de Ponghéa-Lu. On l'exporte en assez grande quantité.

Le bétel pousse admirablement bien dans la région. Les provinces de Phnom-Penh, Kien-Svai et surtout celle de Saang possèdent de superbes plantations de cette liane qui s'exporte en Cochinchine.

Le mûrier utilisé pour la nourriture des vers à soie est principalement cultivé dans les provinces de Kien-Svai, Phnom-Sruoch, Saang, Kandal-Stung et une partie de Samrong-Tong. Il n'est pas exporté. Les éleveurs de ver à soie le consomment sur place. L'industrie de la soie y est pratiquée, du reste. On exporte le produit sur Phnom-Penh où il est très apprécié. Les mesures que compte prendre la Résidence Supérieure pour améliorer ce produit ne manqueront pas de développer dans ces provinces une industrie qui ne demande qu'à être encouragée.

Le maïs se cultive dans toutes les provinces.

Le Thnot (Borassus) se cultive beaucoup dans les provinces de Phnom-Penh, Samrong-Tong, Phnom-Sruoch, Kandal-Stung.

Il n'est pas possible de déterminer le chiffre de la production des saccharifères, l'impôt se prélevant par famille qui fabrique du sucre.

Les légumes assez variés sont répartis dans l'ensemble de la circonscription d'une façon à peu près uniforme. Les plus communs sont le haricot, très abondamment cultivé, la patate, le navet, l'arrowroot, l'igname, le manioc, l'aubergine, le concombre, le potiron, le melon, la citrouille, la pastèque, le céleri, le chou, la tomate, les oignons, le piment, le curcuma, le gingembre.

La superficie totale des terres cultivées est d'environ 48.724 hectares se répartissant ainsi :

Rizières	46.506 hectares.
Mûriers)	
Coton)	1.078 —
Indigo)	
Bétel)	
Légumes)	1.140 —

§ IV. — BOIS SOUMIS AU RÉGIME

Forestier — Essences forestières

Les forêts qui existent dans la circonscription se trouvent dans les provinces de Kien-Svai, Samrong-Tong, Phnom-Sruoch et une partie de Kong Pisey. Dix d'entre elles ont été constituées en réserves et le service forestier fait actuellement des recherches dans le but d'en constituer d'autres.

Les bois soumis au régime forestier ont été répartis en 5 catégories, dont 1 hors classe et sont les suivants :

Catégorie hors classe

Kra-Nhoung, Néang-Naum, Moras-Prau-Phnom, Thuong, Koeul.

1^{re} Catégorie

Tratrav, Kralanh, Krakas, Bos-Néak, Sok-Krâm, Tra-Mung, Khmau-Ru-Haysan, Koki, Trasek.

2^e Catégorie

Popêl, Kandôl, Srâl, Chamas-Ru-Tralat, Totum-Prey, Phdiék-Rotéang, Koki-Thmâr.

3^e Catégorie

Chhoeu-Téal, Leng-Ru-Bey-Senlck, Phdiek, Antramèk, Lovéa, Pha-Ong, Khtung, Sréng-Phnom, Choéung-Châp, Sra-Kôm, Sra-Lao, Pring.

4^e Catégorie

Smach, Prus, Réang-Phnom, Mak-Prang, Oulok, Mien-Prey.

On trouve des bois de teinture dans toutes les provinces. Les principaux sont : le Sbêng, qui produit la couleur rouge ; le Probut qui produit la teinture jaune et le Mak-Khloeu qui produit le noir.

Les bois employés pour la construction sont : le Phchèk, le Sokrom, le Truch, le Réang, le Sdau ; ce sont les qualités les plus appréciées. Puis viennent le Chhoeu-Téal, le Réang-Phnom.

Le koki, bois excellent pour les pirogues et les jonques se trouve en grand nombre dans l'Ouest de Samrong-Tong.

§ V. — FLORE.

La flore comprend le riz, le maïs, le coton, le mûrier, le kracham, le tathnuong, le khling por (plantes sauvages textiles) le sésame, l'arachide, le cocotier, l'indigotier, la canne à sucre, le thnot (palmier à sucre) la patate, l'igname, le manioc, la citrouille, le gingembre, le safran, l'arrowrod, le sagou, le bétel, le tabac, le manguier, le carambolier, le jacquier, le pommier cannelier, le corrossolier, le tamariflier, le papayer, le goyavier, le citronnier, le pamplemoussier, l'oranger, le mandarinier, le caféier, le letchi, le bananier, l'anas, le palmier éventail, le grenadier, le jujubier, l'arbre à pain, les haricots, la pastèque, les piments, la menthe, différentes espèces de champignons enfin une grande variété de plantes sauvages dont beaucoup possèdent des propriétés médicinales utilisées par les Cambodgiens.

§ VI. — ANIMAUX DOMESTIQUES. — ESPÈCES

Les animaux domestiques sont : l'éléphant, le cheval, le buffle, le boeuf, le porc, la chèvre, le chien, le chat et les animaux de basse-cour.

L'éléphant utilisé ordinairement comme mode de transport est très rare dans la circonscription. Les communications étant moins difficiles que dans les autres parties du royaume les habitants se servent de préférence du cheval et des charrettes à bœufs.

Les éléphants qui circulent dans la province de Phnom-Penh et dans celle de Ponghéa-Lu appartiennent presque tous au Roi.

Le prix moyen d'un éléphant adulte varie de 600 \$ 00 à 900 \$ 00.

Le cheval très employé comme bête de selle et de trait est en très grand nombre dans la région. Son élevage en grand n'existe pas. Beaucoup de familles possèdent quelques juments de reproduction dont les produits fournissent parfois de bons animaux de course dont le prix est souvent très élevé et peut dépasser mille piastres.

Le prix moyen d'un cheval de selle ordinaire est d'environ 20 \$ 00 à 100 \$ 00 ; celui d'un cheval de trait varie entre 30 et 120 piastres.

Le buffle n'est pas aussi employé que le bœuf pour les labours. Il est en effet moins résistant bien que sa force soit supérieure. Il est sensible à la chaleur et aux piqûres des insectes et sujet à de nombreuses maladies épidémiques. Il n'existe guère qu'un buffle pour dix bœufs.

Le prix de l'unité varie de 20 à 50 piastres.

Le bœuf est l'animal le plus utilisé comme bête de trait soit pour le labour et tous les travaux des champs soit pour les transports qui se font à l'aide de charrettes très légères pouvant passer presque partout.

Les Cambodgiens ne font pas d'élevage en vue de la boucherie. Le prix de l'unité varie de 18 à 40 piastres pour les bêtes de trait et de 8 à 10 piastres pour les bêtes destinées à l'abattage.

Les porcs sont nombreux, presque chaque famille en possède quelques-uns. On emploie pour leur nourriture des troncs de bananiers coupés en tranches minces, du son, des résidus de la distillation de l'alcool, du maïs, des lentilles de marais, et après cuisson diverses autres plantes poussant dans les étangs, des légumes avariés, des épluchures, des restes de repas, etc...

Les porcs se vendent au poids à raison de 18 \$ 00 le picul de 60 kilos.

Les chèvres ne sont pas très répandues dans le pays, il en existe cependant dans tous les villages malais.

Une chèvre vaut environ de 3 à 4 piastres.

Les animaux de basse-cour sont très nombreux. Tous les habitants en possèdent de grandes quantités. Le marché de Phnom-Penh en absorbe la majeure partie.

Poulet de 0 \$ 10 à 0 \$ 20. Canard de 0 \$ 50 à 0 \$ 70.

Chapon de 0 \$ 50 à 0 \$ 70. Oie de 1 \$ 00 à 1 \$ 50.

Ces prix sont ceux de l'intérieur de la circonscription.

Animaux domestiques — 1913

PROVINCE de	CHEVAUX					BOVINS		BUFFLES		TOTALS
	Chevaux	Poulins	Juments	Poulliches	Totaux	Mâles	Femelles	Mâles	Femelles	
Saang.....	401	213	83	131	528	3.601	2.508	172	278	7.147
Phnôm-Penh.....	196	318	131	164	809	8.728	5.716	371	413	16.037
Ponhée-Lu.....	71	106	60	62	301	611	450	137	227	1.726
Kandal-Stung.....	39	90	48	43	215	9.478	2.051	275	521	12.540
Kian-Sval.....	76	155	75	54	360	4.166	433	141	222	2.322
Somrong-Tong.....	94	439	147	150	760	17.239	11.864	982	1.964	32.103
Phnôm-Sruoch.....	106	208	82	98	494	5.334	5.751	693	973	13.245
Kong-Pissey.....	84	201	87	104	476	7.012	4.416	324	538	12.766
Totaux.....	697	1.732	698	806	3.933	53.229	33.189	3.095	4.436	97.882

§ VII — FAUNE

La faune sauvage est largement représentée dans la circonscription où se trouvent le tigre, la panthère, le chat-tigre, le chat sauvage, le chien sauvage, dans toutes les grandes forêts, le sanglier, le Chlou (cerf aboyeur), le kedan (chevreuil), le pra (cerf) et dans la partie de Samrong-Tong et de Phnom-Sruoch, frontière de la province de Thpong, le bœuf sauvage (2 espèces : Ansong et Khting), l'éléphant sauvage, l'ours à miel et le rhinocéros. Le coq sauvage se rencontre partout, ainsi que le lièvre, et le paon n'est pas rare dans les forêts d'une certaine importance. On y trouve également la fouine, la loutre, le singe, le gibbon et le phalanger (espèces assez rares), le rat, l'écureuil, le porc-épic, le pangolier.

La chasse des oiseaux est très nombreuse. Il y a l'aigle, le vautour, le hibou, le merle, la perruche, la pie, la perdrix, le pigeon vert, la tourterelle, le marabout, le pélican, la cigogne, la grue-antigone, la bécassine, la poule d'eau, l'aigrette, la poule sultane, le canard sauvage, la sarcelle, le matin-pêcheur, etc. . . .

§ VIII. — POISSONS

Le poisson forme une des principales ressources du Cambodge. Il est extrêmement abondant dans le Mékong, le Tonlé-Sap et le Bassac qui en contiennent une quantité extraordinaire.

Les nombreux affluents de ces cours d'eau ainsi que les lacs et les marais en renferment également en abondance.

A part ces exceptions, la circonscription n'est guère poissonneuse. Il n'y existe que six beng, situés dans la province de Samrong-Tong, qui soient affermés pour une somme annuelle de 600 piastres.

Les poissons comestibles sont ceux appelés par les indigènes : Kanchas, Andeng, Chhlang, Râs, Tranch-Pras. Ils ont des ailerons se terminant en arêtes, dont la piqure occasionne des douleurs qui durent parfois 24 heures et qui sont souvent très violentes.

Les petits poissons appelés : Réal, Leng, Kros, Achkok sont employés à la fabrication de l'huile.

Pendant la saison des pluies, l'on trouve du poisson de mauvaise qualité, ayant de nombreuses arêtes, dans la plupart des mares et presque tous les cours d'eau, mais pas en grande quantité. Le même poisson se rencontre toute l'année dans le Stung-Thnot. Ce poisson sert principalement à la fabrication du « Prahok » ou pâte de poisson fermentée, qui sert à l'alimentation des indigènes.

Dans les fleuves, il existe une telle variété d'espèces, dont la plupart sont peu connues en Europe, que seul un naturaliste pourrait en donner une nomenclature exacte.

§ IX. — REPTILES

Il existe une très grande variété de reptiles dans la circonscription. En voici une liste à peu près complète en Cambodgien avec une traduction approximative en français.

Krapoeu.....	Crocodile.
Trakout.....	Sorte de saurien terrestre.
Trasay.....	Tortue d'eau douce.
Ou-sang.....	Iguane.
Ou-dank-préck.....	Tortue de forêts (petite)
Ou-dank-sangkol.....	Grande tortue (des marrais).
Ang-kep.....	Grenouille.
Kinh-kuot.....	Crapaud.
Kanchank-chek.....	Rainette.
Pôs-thlan.....	Boa.
Pôs-vek-sragner.....	Cobra.

Pôs-vek-dam-boe	} Serpents venimeux.
Pôs-vek-ronéam	
Pôs-vek-khon	
Pôs-vek-wtar	
Pos-vek-russey	
Pôs-angbach-méas	} Serpent très venimeux marqué de petites tâches rouges.
Pôs-vek-Kdang-bay	
Pôs-pophléak	} Serpents venimeux.
Pôs-pophléak-lombok	
Pôs-thmanram	
Pôs-thmanram-kantry-svit.	
Pôs-dambang-krant-mong	
Pôs-théang-trav.	
Pôs-dek-char.	
Pôs-snar-among	
Pôs-kray	
Pos-kok	
Pôs-khsê-Kô	} Grenouilles.
Pôs-pophléak-vor	
Hing-chor	
Hing-kandal	Gecko.
Tek-ker	Margouillat.
Ting-chak	Grand caméléon,
Théav.	Gros lézard.
Thléu.	Caméléon.
Bang-kuoy	} Serpents venimeux.
Pôs-samilang	
Pôs-chéa	
Pôs-dey	
Pôs-chang	
Pôs-samlap-ângkep.	
Pôs-kanchantamam.	
Pôs-prey	
Pôs-pralit.	
Pôs-sang-sœur.	
Pôs-preng	
Pôs-tek, tek, kê	
Pôs-pramoy-damorey.	
Pôs-trey	

§ X. — CHASSE

Un très petit nombre de Cambodgiens possèdent des fusils, le prix élevé du permis d'armes, les formalités à remplir pour se procurer de la poudre suffisent à expliquer ce fait.

Les habitants chassent néanmoins le cerf, le sanglier, le lièvre, etc... en les rabattant dans des filets dissimulés dans la brousse.

Ils profitent aussi des inondations pour cerner le gibier dans les parties non inondées où il vient chercher un refuge à l'époque des grandes crues.

On chasse dans la circonscription tous les fauves qui y existent et déjà énumérés ; le Chhloeu, le Kédan, le Pra, le Roméang, le rhinocéros, la panthère, l'éléphant sauvage, le sanglier, le bœuf sauvage. Il y est fait cependant une exception en faveur du tigre, auquel les indigènes craignent de s'attaquer et ce d'après une légende très accréditée dans le peuple, suivant laquelle celui qui tue un tigre, doit s'attendre à être dévoré par un de ces carnassiers, ou condamne un de ses descendants à l'être. Le coq et la poule sauvage et le lièvre se rencontrent dans presque toutes les brousses et même non loin de la Résidence ; la sarcelle et le canard sauvage fréquentent tous les terrains qui sont inondés pendant la saison des pluies, et à la saison sèche, ils sont dans les mares.

Le paon se trouve dans les forêts d'une certaine importance, et au moment où le paddy est mûr, on en voit dans les rizières à proximité des forêts.

Ces différents animaux sont chassés par les indigènes, au fusil, au filet, aux rabatteurs, au piège et à l'affût.

Les lieux des grandes chasses sont dans la partie Ouest de Samrong-Tong et de Phnom-Sruoch. La chasse à l'éléphant sauvage ne se pratique que dans les provinces de Samrong-Tong et de Phnom-Sruoch. Elle se fait avec des éléphants domestiques qui y sont spécialement dressés et n'a lieu que pendant la saison des pluies, époque à laquelle les éléphants sauvages, descendent des montagnes dans les plaines.

Au mois de juillet, les chasseurs « Mar », deux par éléphant dressé « Damrey-Thnéak », vont dans les régions où l'on a l'habitude de rencontrer les éléphants sauvages. Aussitôt qu'une bande est signalée, les chasseurs avec 5 ou 6 éléphants se rendent au lieu désigné et ils tirent des coups de feu afin de faire fuir tous les gros éléphants qui entourent toujours les jeunes, puis ils se mettent à la poursuite de ceux-ci. Quand ils les ont rejoint le cornac de l'éléphant chasseur, à cheval sur le cou de celui-ci,

se penche et passe au pied droit de derrière de l'un des jeunes éléphants au moment où il le lève, un lacet qui se trouve au bout d'une corde d'une longueur de cent mètres et de la grosseur de l'avant-bras fait en peau de buffle, déposée en rond sur le dos de l'éléphant chasseur et dont l'autre extrémité est attachée à son cou. Pour faciliter cette opération, le bout de la corde près du lacet est fixé à un bambou. Certains éléphants bien dressés aident le cornac à ce moment en retenant avec leur trompe, le jeune éléphant par la queue. Une fois, le lacet passé, le second chasseur, placé sur le dos de l'éléphant dressé, jette par terre le rouleau de corde déposé devant lui et dont il a la surveillance pendant toute la durée de la chasse. Il se rend compte de la force de l'éléphant capturé suivant la longueur de la corde déroulée par lui ; on n'en a pas encore vu qui soit parvenu à la tendre.

Pendant toute la période de la chasse, une plaie est entretenue à la croupe de l'éléphant chasseur sur laquelle frappe le second chasseur pour faire courir la bête. Ordinairement, après trois semaines, le jeune éléphant capturé peut-être laissé en liberté et séparé du gros auquel il a été attaché pendant ce temps. C'est alors qu'il commence à être dressé.

§ XI. — PÊCHES

La pêche étant une des plus importantes sources de bénéfice du pays les habitants s'y livrent avec beaucoup d'activité et de soins.

Une expérience datant de nombreux siècles et transmise de génération en génération, leur a permis de perfectionner leur matériel d'une manière très judicieuse.

Les engins qu'ils emploient sont quelquefois d'apparence grossière et primitive mais toujours très bien appropriés à la capture de l'espèce de poisson recherchée, à la configuration du lieu de pêche et au régime des eaux.

Ces engins sont d'ailleurs très variés il en existe plus de 24 catégories sur lesquelles les fermiers perçoivent des redevances.

La pêche se pratique principalement au moyen de barrages. Le poisson emprisonné est pris dans des filets fabriqués en fils de chanvre, qui généralement de la largeur du beng sont promenés d'un barrage à l'autre, par les pêcheurs montés sur de petites embarcations.

La pêche n'a lieu que pendant la saison sèche. Le 15 juin, le fermier doit enlever ses barrages, et la population a le droit de pêche pendant toute la saison des hautes eaux.

Aucun Européen ne s'occupe de pêche dans la circonscription. Les pêcheurs sont des coolies employés par le fermier pendant la saison de pêche.

Les gros poissons pris sont exportés et les petits sont vendus aux habitants qui en font du « prahok », pâte de poisson fermentée qui sert à l'alimentation. L'exportation se fait vers Phnom-Sruoch, où les déchets des gros poissons y sont également vendus, après avoir été séchés.

Les poissons pêchés dans la circonscription sont presque exclusivement salés et séchés. Le sel vient de Pnom-Penh. Les meilleurs poissons qui y sont pêchés sont : le kanchas, l'andeng, le chlang, le tranel, le pra, les autres appelés Réal, Leng. Kos. Achkok sont communément employés à la fabrication de l'huile.

Le fermier des pêcheries actuel de la circonscription a engagé dans cette opération environ 1.000 \$ 00 ; son bénéfice est, dit-on, le triple du capital engagé.

Les habitants qui, pour leur alimentation, se livrent à la pêche se servent de nasses de différentes formes, de paniers, de petits filets, d'éperviers, de harpons, de tridents.

§ XII. — MINES ET CARRIÈRES

Aucune mine n'a encore été découverte dans la circonscription de Kandal.

Le Mékong et ses affluents du Laos roulant des sables aurifères peut-être existe-t-il de l'or dans les dépôts d'alluvion des quatre bras.

Il existe en plusieurs endroits des argiles propres à faire des poteries et des briques.

On ignore encore quelles richesses minières peuvent se trouver dans la circonscription de Kompong-Speu. Très connues, les montagnes de Phnom-Sruoch n'ont rien révélé jusqu'ici. Mais il y aurait un intérêt considérable à entreprendre scientifiquement l'exploration des massifs de Thpong et tout particulièrement celle du versant occidental. Et s'il y avait là des mines sérieuses à exploiter, leurs produits prendraient la voie de Stung-Chay-Areng, pour arriver en face de l'île de Kas-Kong dans le Golfe de Siam.

Il existe dans la circonscription, situées au Nord et à l'Est, trois importantes carrières de pierres calcaires qui, au dire des indigènes, seraient inépuisables.

Elles sont dans la province de Phnom-Sruoch, aux Khums Krang-Ampil et Mak Pen et dans celle de Somrong-Tong au Phnom Khtung.

On trouve très communément et en abondance des carrières de granit et de latérite dans les provinces de Phnom-Sruoch, Somrong-Tong et Kong-Pisey.

§ XIII. — INDUSTRIES DIVERSES

Il n'y a pas d'industries proprement dites dans la circonscription sauf deux distilleries établies l'une à Kompong-Tram province de Phnom-Sruoch et l'autre à Kompong-Luong province de Ponhéa-Lu valant au total 40.000 piastres et faisant pour 70.000 piastres d'affaires par an. On fabrique, il est vrai, quelques poteries au village de Kokras, Kong-Pisey, mais elles répondent à peine aux besoins de la population.

La production de la soie n'a nullement le caractère industriel, étant donné qu'elle est simplement l'objet de soins de la part d'un grand nombre de familles qui conservent d'abord pour leurs besoins et n'exportent que le surplus.

Les artisans qu'on y rencontre sont : des maçons, des charpentiers, des forgerons et des teinturiers, et encore ne faut-il leur demander que des choses très simples n'exigeant qu'un travail grossier. Les décortiqueurs sont très nombreux. Sauf quelques mortiers exploités par des Chinois, les autres appartiennent à des propriétaires cultivateurs et ne servent qu'à leurs besoins personnels.

§ XIV. — COMMERCE GÉNÉRAL

Le commerce porte principalement sur le poisson, le riz, le coton, la soie, le tabac, le sucre de palme et le bois de chauffage.

Le commerce local est entièrement entre les mains des Chinois qui vendent aux indigènes tous les objets qui leur sont nécessaires. Les ventes ordinairement ont lieu par échanges. Le commerçant prend au cultivateur Cambodgien du paddy contre de la marchandise. Mais un fait à constater, c'est que, dans ce trafic, c'est toujours ce dernier qui est lésé.

Le commerce d'importation comprend : le sel, l'opium, le poisson sec, le tabac, les étoffes ; celui d'exportation : le paddy, le riz, les bœufs, les buffles, les chevaux, les peaux de bœufs, de buffles, de cerfs et de chevreuils, des cornes de buffles et de cerfs, de la gomme-gutte, des matières colorantes et les principaux bois de la région.

§ XV. — PATENTÉS

Européens.	Exempts
Malais	61
Indigènes (cambodgiens)	3
Chinois.	869
Annamites.	31
Indiens.	2
Femmes sino-cambodgiennes	144

PROFESSIONS

	Nombre
Bijoutiers	3
Bouchers	Néant
Briquetiers	5
Débitants de boissons en gros.	2
Fermier de l'abatage des porcs	1
Fermiers de pêcheries	9
Gargotiers	5
Marchands en détail.	4
Marchands divers	1081
Total	1110

CLASSE

	Nombre
2° classe	8
3° classe.	5
4° classe	21
5° classe.	30
6° classe	71
7° classe.	458
8° classe	517
Total.	1110

CHAPITRE III
GÉOGRAPHIE HISTORIQUE
ET POLITIQUE
DE LA CIRCONSCRIPTION RÉSIDENTIELLE
DE KOMPONG-SPEU

§ I. — HISTOIRE LOCALE

LA tradition affirme la puissance de l'ancien empire des Khmers et les ruines qui, aujourd'hui encore, s'imposent à notre admiration sont d'irrécusables témoins d'un glorieux passé. Cependant à part quelques renseignements épigraphiques, un certain nombre de faits relatés dans les annales du Siam ou de la Chine et des manuscrits relatant la chronique royale du Cambodge depuis l'année 1340 de notre ère, nous ne savons que relativement peu de choses sur ce passé.

Afin de ne pas empiéter sur l'histoire générale du Cambodge, nous nous bornerons à citer, par ordre chronologique, les seuls faits et événements qui se sont passés sur le territoire des provinces, composant actuellement la Résidence de Kandal bien que l'histoire locale (époque moderne et contemporaine) se confonde avec l'histoire même du pays. Pendant plusieurs siècles, en effet, Oudong-Méan-Chey (province de Somrong-Tong) resta la capitale du royaume khmer et les rois y résidaient encore quand la France qui venait de conquérir la Cochinchine, s'attacha le Cambodge par un traité de protectorat.

Vers le milieu de XV^e siècle le roi Ponha Yat transporta la capitale d'Angkor à Chadomuk (Phnom-Penh).

Démoralisée par la défaite, affaiblie par les dissensions intestines et les rivalités de toutes sortes, harcelée aussi par ses ennemis, la petite Cour du roi Khmer se transporta successivement à Babaur, Lovék, Oudong et Phnom-Penh en butte à des vicissitudes diverses.

L'état de guerre subsistait, et au XVI^e siècle, une grande bataille fut gagnée par les Cambodgiens à Oudong.

La belle situation de ce point, à quelques kilomètres du Tonlé Sap, la faveur du ciel qui s'y était manifestée d'une façon éclatante, parut d'un bon augure au souverain du Cambodge. Il en fit sa capitale qui porta désormais le glorieux nom de Oudong Méan Chey (Oudong où il y a eu victoire, Oudong la victorieuse).

A cette époque fut édifiée la fameuse citadelle de Lovék, qui a joué un rôle important dans les luttes que le Cambodge a eu à soutenir contre le Siam.

Le Robal Khsat (Chronique royale) signale une longue période de guerres civiles et étrangères pendant lesquelles les rois durent fuir la nouvelle capitale.

Lors de l'invasion que fit au Cambodge, en 1593, le roi du Siam Préa Nores, Lovék était la capitale du royaume Préa, Soriyopor y régnait.

Mais il fut vaincu et conduit en captivité au Siam.

Préa-Nores plaça à Oudong l'un de ses chefs d'armée, le Préa-Moha Montrey (1594).

Un usurpateur Préa-Riem Choeung Prey s'était fait couronner à Srey Chhor. Il alla assiéger les Siamois à Oudong (1595) et les défit.

Mais il ne voulut pas habiter Oudong. Le soin de repousser les invasions étrangères attirait toute son activité.

La décadence du royaume s'accroissait, des troubles intérieurs l'affaiblissaient de plus en plus.

D'autre part, la discorde régnait dans la famille royale : des ambitions se faisaient jour et il n'était pas de prince qui n'eût quelque aspiration à la couronne.

Les émissaires de ces prétendants parcouraient le pays à la recherche d'adhérents, et chaque province avait ainsi son candidat au trône et le soutenait.

Des révoltes étaient suscitées en bien des points pour la répression desquelles on ne pouvait rien. La Cour redevenait alors voyageuse et le souverain du Cambodge, n'ayant d'autre but que de se soustraire à ses ennemis, allait se fixer où il se croyait le plus en sûreté avec elle. Sur ces entrefaites la liberté avait été rendue au roi Préa Soriyopor qui revient du Siam.

Mais en 1618 il abdiqua en faveur de son fils, le Préa Chey Chestha qui monta sur le trône à Oudong. Il vainquit, en 1621, le roi siamois Phrey-Na qui avait envahi le Cambodge.

L'année suivante, une nouvelle invasion fut tentée.

Les Siamois avaient à leur tête le second roi du Siam, mais l'ennemi se retira sans accepter le combat. Préa Chey Chestha mourut vers 1625. La guerre avec le Siam continua sous son successeur qui régna à Kos-Khlok (Khsach-Kandal) et conquit en partie le pays d'Angkor.

En 1645, le Chau-Ponhia-Nour fut proclamé roi sous le nom de Préa-Ang-Teng. Il mourut à Oudong après six ans de règne.

Son frère Sor lui succéda et prit le titre de Préa Botum-Réachéa. (1651). Le Préa Sathéa-Chan, frère du précédent se révolta, chassa le roi de sa capitale et régna à sa place (1657).

Les Annamites prirent parti pour Préa-Botum-Réachéa et vainquirent le Préa-Sathéa-Chan, le firent prisonnier et l'envoyèrent en Annam dans une cage en fer. Les vainqueurs, ayant voulu sans doute se faire payer trop cher leur appui, furent à leur tour chassés du Cambodge (1659).

Le roi revint s'établir à Oudong. Débarrassé de l'ennemi extérieur, il eut à lutter contre les partis et fut mis à mort en 1672 par le Pré-Srey-Chey-Chestha qui se donna le titre de Préa-Botum-Réachéa.

L'un de ses ministres, le Youmréach-Tan, alla demander au roi d'Annam des troupes pour combattre l'usurpateur. Celui-ci avait été détrôné, et le frère de l'ancien roi régna à Oudong sous le nom de Préa-Chey-Chestha. Mais il dut se réfugier bientôt chez les Annamites, vaincu par un de ses ministres, le Youmréach-Nou qui s'était révolté et qui était soutenu par le Siam (1679). En 1682, il fit son entrée dans Pnom-Penh avec le secours des Chinois et des Chams qu'il chassa ensuite. Il revint à Oudong l'année suivante.

Des révoltes éclatèrent fomentées par les Chinois et les Annamites. Cette période de troubles dura vingt années. Ce n'est, en effet, qu'en 1703 que le roi, qui s'était réfugié à Pursat put rentrer à Oudong. Quelques années après, en 1714, il eut à combattre les Laotiens et les Annamites qui avaient envahi le royaume sous la conduite d'un prince de la famille royale.

Une invasion siamoise eut lieu en 1716.

L'ennemi s'établit à Battambang et à Pursat et souleva la population. Deux ans après, deux princes cambodgiens, le Préa-Srey-Thoméa et le Préa Ang Em, soutenus par une armée siamoise, vinrent à Oudong.

L'aîné de ces deux princes avait pour lui les Cambodgiens et les Annamites. Il entra en pourparlers avec les Siamois avant de les combattre et leur demanda de se retirer promettant de se reconnaître vassal du Siam. Les chefs de l'armée siamoise acceptèrent la proposition et se retirèrent avec leurs troupes, en emmenant les deux princes.

En 1722, Préa-Ang-Em abdiqua en faveur de son fils Préa-Sotha qui régna à Oudong. Il rendit le royaume à son frère en 1729 mais quelques mois après, celui-ci abdiqua de nouveau et Préa-Sotha reprit le pouvoir.

Les Annamites ayant reparu en 1731, le roi abandonna sa capitale et s'enfuit. L'année suivante, se produisit une nouvelle invasion des Annamites. Ne pouvant ou ne voulant pas les combattre, Préa-Sotha se retira. Après le départ des ennemis, il revint se fixer à Lovel où il mourut en 1736. A sa mort, des discussions éclatèrent dans la famille royale ; les princes levaient des partisans et luttaient les uns contre les autres.

Ce fut la guerre civile dans toute son horreur. Au cours de cette période d'anarchie, le Préa-Srey-Thoméa put s'établir à Phnom-Penh. Il vint dans la suite régner à Oudong. Toutes ces querelles intestines affaiblirent le royaume, au moment même où il eût eu besoin de toutes ses forces pour lutter contre la double influence du Siam et de l'Annam.

En 1769, les Siamois divisés en deux armées envahirent de nouveau le Cambodge. L'une de ces armées débarqua à Hatien, l'autre s'avança sur terre par le Nord.

La première arriva jusqu'à Phnom-Penh sans rencontrer de résistance. Le roi Préa-Ou-Tey, craignant d'être pris entre deux feux, s'était réfugié à Tralong-Klos-Bat-Anchien. L'empereur d'Annam, Gialong, craignant que les Siamois ne missent sur le trône du Cambodge, un prince hostile aux Annamites, offrit son aide au roi du Cambodge qui accepta. Ses troupes réussirent à opérer leur jonction avec l'armée royale cambodgienne, alors campée à Péan-Banh-Chopéas. Les alliés remontèrent à Phnom-Penh où il y eut plusieurs combats indécis. Les Siamois voyant qu'ils ne pouvaient vaincre les Annamites, prirent le parti de se retirer sur Hatien, où ils se rembarquèrent pour le Siam.

En 1774, la Cour alla s'établir dans l'île de Kos-Chen, située en face de Kompong-Luong dans la province de Ponghéa-Lu.

En 1776, le roi Préa-Réam prévoyant des difficultés avec le Gouvernement Annamite, qui avait fait son possible pour l'empêcher de monter sur le trône, se prépara à la guerre. Il fit construire deux citadelles l'une à Phnom-Penh l'autre à Muk-Kompul.

La même année, les Tày-Son (montagnards) révoltés s'avancèrent sur Hué, la capitale de l'Annam brisant toute résistance. Une autre révolte éclata en même temps à Saigon.

Le Gouverneur de cette province demanda au Roi du Cambodge des secours pour rétablir l'ordre, mais le roi lui refusa toute aide et lui laissa entendre qu'il ne voulait avoir aucun rapport avec l'Annam.

Le Gouverneur de Saigon furieux réunit une armée dès que les troubles cessèrent, et résolut de tirer vengeance de cet affront. Il avait d'ailleurs reçu des ordres en ce sens de la Cour de Hué.

Il remonta jusqu'à Phnom-Penh sans rencontrer de résistance, mais là, il se trouva en présence des troupes cambodgiennes qui l'attendaient.

La lutte entre les Khmers et les Annamites fut acharnée.

Ces derniers voyant qu'ils n'obtenaient pas l'avantage et que le résultat de leurs efforts était négatif abandonnèrent la partie et retournèrent en Cochinchine.

En 1780, le roi de Siam craignant que le Régent Mu qui gouvernait alors le royaume du Cambodge au nom du roi mineur Préa-Ang-Eng ne fit alliance avec les Annamites de façon à isoler le Siam, prit le parti de faire une importante démonstration armée, afin d'intimider les Cambodgiens et les faire renoncer à l'entente avec les Annamites.

L'armée siamoise divisée en 3 corps pénétra sur le territoire du Cambodge. L'un de ces corps se dirigea directement sur Oudong, le 2^e resta en réserve à Angkor, le 3^e s'avança par la province de Kompong-Svai.

Le Régent fit appel à tous les Khmers valides et les réunit à Kien-Svai à quelques kilomètres de Phnom-Penh. Il fortifia la capitale et les rives du fleuve au-dessus de Kompong-Luong.

Le jeune roi fut mis en sûreté à la pointe Nord de la province de Kien-Svai, d'où il pouvait fuir facilement en cas de danger.

Un combat acharné eut lieu dans la province de Kompong-Svai, près du village de Tuol-Papeol Bac (Résidence de Kompong-Thom).

Les Khmers eurent le dessous, mais les Siamois, au lieu d'aller droit sur la capitale, se répandirent dans les provinces de l'Est, afin de se livrer au pillage.

La même année, le roi de Siam, ayant donné des signes d'aliénation mentale une révolte eut lieu et les troupes siamoises furent rappelées.

L'ordre était à peu près rétabli en 1796 et des fêtes magnifiques, purent être organisées à l'occasion des funérailles du roi Préa-Borom-Borpit (Ang Eng grand-père du roi Norodom).

Elles durèrent un an. C'est à ce moment que fut élevée, sur la montagne « Préa Réach Tréap » une belle pyramide qui existe aujourd'hui près d'un monument semblable (pyramide aux éléphants) élevé en l'honneur du roi Ang-Chey.

Il y a lieu de croire bien que la chronique royale soit muette à ce sujet, que le roi Ang-Eng a régné à Oudong.

A Ang Eng succéda Ang-Chan qui eut à apaiser de nombreuses révoltes. Les Siamois ne voyaient pas sans joie l'état d'anarchie dans lequel se trouvait le pays ; en 1810, ils envahirent Battambang. Les Annamites vinrent au secours du roi du Cambodge qui leur avait donné quelque temps auparavant son appui pour la répression de soulèvement des Tày-son.

Mais on n'eut pas à livrer bataille et les troupes Siamoises s'étant retirées, les Annamites regagnèrent Saigon.

En 1811, l'Abbarach Ang Snguon, frère du roi, quitta la Cour et se réfugia à Pursat. Il se mit en relation avec les Siamois qui jugèrent le moment favorable pour envahir le Cambodge. Leurs troupes débarquèrent à Kompong-Luong à cinq kilomètres d'Oudong.

Le roi du Cambodge surpris dut céder sous le nombre. Il se réfugia momentanément dans l'île de Dey-Et, de la province de Kien-Svai, puis se rendit à Saigon où il demanda des secours au roi d'Annam. Celui-ci fit porter des présents au royal fugitif et chargea quelques mois après l'Oug-Ta-Kim de rassembler une flotte et le général Lê-van-Duyêt de lever une armée pour rétablir sur son trône le roi du Cambodge.

Les préparatifs durèrent quelque temps et ce n'est qu'en 1813 que Ang-Eng put reprendre le chemin de ses États. Il était à la tête de 20.000 hommes annamites et cambodgiens. Une flotte considérable avait été mobilisée pour le transport de cette armée. Elle n'eut pas à combattre car le roi fut bien reçu par son peuple. Les mandarins rebelles firent leur soumission et les Siamois étonnés de l'audace et de l'activité des Annamites s'enfuirent rapidement dans leur pays.

Sous le règne de ce prince, le Cambodge jouit d'une assez longue ère de paix. Mais la rivalité de l'Annam et du Siam qui avaient des vues secrètes sur le pays dont ils convoitaient la possession était un empêchement à sa durée. Ang-Chan subissait pleinement l'influence de la Cour d'Annam ; il pensait à s'allier avec Gia-Long. Cette entente qui existait entre les deux souverains ne pouvait que porter ombrage au Siam.

En 1833, le Cambodge fut envahi encore une fois, par les Siamois. Ang-Chan n'essaya pas de résister et s'enfuit à Vinh-Long.

Bien qu'abandonnés par leur souverain, les Cambodgiens se défendirent avec acharnement et firent éprouver à l'ennemi de sérieux revers. Les Siamois durent se replier, mais avant de battre

en retraite, ils incendièrent Phnom-Penh. Le roi s'installa à la pointe Nord de la province de Kien-Svai, sur les 4 bras. Il y fit construire un camp retranché bien défendu.

A Ang-Chan qui mourut en 1834 succéda Ang-Mey l'aînée de ses filles. La domination des Annamites fut absolue, sous le règne de cette princesse qui se mit sous la tutelle du mandarin annamite Truong-minh-Giang.

Pour expliquer l'ascendant qu'avait pris sur elle le représentant du roi d'Annam, on a prétendu qu'elle s'était donnée à lui, mais aucune preuve n'a pu être apportée, qui permit d'affirmer que Ang-Mey ait été la maîtresse de Truong-minh-Giang.

Les Siamois ne tardèrent pas à reparaitre et 2 ans après l'avènement d'Ang-Mey, ils envahirent de nouveau le royaume.

Ils ne furent pas plus heureux cette fois; ils furent repoussés par les Annamites. Après ce succès, leur influence devint encore plus grande, Ang-Mey régnait à Phnom-Penh.

En 1835 naquit le prince Préa-Ang-Méchésà-Votey qui régna plus tard sous le nom de Norodom.

En 1840 naquit le prince Sisowat qui règne actuellement au Cambodge.

En 1841, le général annamite Ong-tuong-Ku prépara l'annexion du Cambodge à l'Annam, mais il s'y prit maladroitement, usant à la fois de la plus grande fourberie et d'une brutalité révoltante.

Les Cambodgiens indignés eurent recours aux Siamois qui vinrent cette fois chez les Khmers en alliés et en libérateurs. Ils étaient conduits par un général qui a laissé un grand renom de bravoure et d'habileté : Bodyn.

Ils combattirent avec succès et les Annamites durent se replier, emmenant avec eux Ang-Mey.

En 1842, Bodyn victorieux s'installa à Phnom-Penh et fit couronner le frère d'Ang-Chan, Ang-Duong qu'il avait amené avec lui.

Ang-Duong se fixa provisoirement à Khléang-Sbec, près de Ponghéa-Lu, où les habitants heureux d'être débarrassés de la lourde main du général annamite Ong-tuong-Ku, élevèrent à Ang-Duong, de leur propre volonté, un palais en bois, pour permettre d'attendre la construction d'un autre palais en matériaux plus durables.

Le prince Ang-Duong ne fut investi régulièrement des pouvoirs royaux que quelques années après.

Les Siamois ayant été informés que les Annamites préparaient une revanche et faisaient des préparatifs dans ce but, prirent les

devants et envoyèrent une flotte qui débarqua à Kampot. Ils furent battus et les Annamites envahirent à nouveau le Cambodge.

Les Cambodgiens alliés aux Siamois subirent une sanglante défaite à Chung-Canchun, dans la province de Treang (Takeo) et perdirent beaucoup de monde.

Le roi se retira à Oudong afin de se concerter avec le général en chef siamois.

Ce dernier porta son quartier général à Phnom-Penh où il concentra toutes ses troupes pour défendre ce point qui devenait la clef des positions occupées par les alliés.

Il fit élever des ouvrages de défense sur les rives du fleuve en aval.

La lutte traîna ensuite en longueur.

Quelques années après (1845), les Annamites envoyèrent des troupes pour appuyer les prétentions au trône du prince Ang-Phim, qui se trouvait avec eux.

Ang-Phim était le fils de Ang-Em, lequel était le frère d'Ang-Chan et d'Ang-Duong.

Grâce à une tactique habile, les Annamites tournèrent les points fortifiés et obligèrent les Siamois et les Cambodgiens à abandonner Phnom-Penh. Ces derniers se retirèrent à Oudong. Ils furent poursuivis et eurent à livrer plusieurs batailles autour de la ville.

Les forces alliées, après avoir laissé une garnison suffisante dans cette place forte se partagèrent en deux corps d'armée qui opérèrent à l'extérieur et firent subir à Lovek un échec décisif aux Annamites.

Les Siamois et les Cambodgiens offrirent la paix au Gouvernement annamite mais celui-ci refusa. C'est à ce moment qu'eut lieu le siège de la pagode « Sanmor » où les Annamites s'étaient retranchés. Les Siamois ne purent les en déloger. La guerre dura deux ans.

La paix fut signée en 1847 donnant toute satisfaction aux alliés.

Les fortifications de Phnom-Penh furent détruites et les matériaux employés à la réparation des anciennes pagodes et à la construction de nouveaux édifices destinés aux cultes.

En 1847 eut lieu le couronnement du roi Ang-Duong.

En 1851, le roi fit construire une route joignant Phnom-Penh à la route qui existait déjà entre Oudong et Kampot.

En 1852, il fit élever une chaussée entre Kampong-Luong et Oudong assez haute pour être à l'abri de toute inondation.

En 1854, le roi Ang-Duong lassé des difficultés que lui suscitaient tour à tour les Annamites et les Siamois prit le parti de recourir à l'intervention d'une puissance européenne et s'adressa à la France.

Malheureusement notre représentant ne sut pas profiter des circonstances favorables qui s'offraient à nous.

En 1857, la route Oudong à Phnom-Penh fut faite au moyen de coolies payés.

Ang-Duong mourut à Oudong en 1860.

L'aîné de ses fils, Préa-Ang-Vodey qui avait 26 ans monta sur le trône, avec le titre de Préa-Ang-Réaché-Votey. Ses frères et en particulier le prince Si-Vatha qui émettaient des prétentions à la couronne se révoltèrent contre son autorité et lui firent une guerre acharnée. Il dut céder et s'enfuit à Bang-Kok (1861). Il fut ramené l'année suivante par les Siamois qui l'installèrent à Oudong. Le Siam crut l'occasion bonne pour affirmer sa suzeraineté et lui imposa une sorte de tuteur, sans lequel il ne pouvait agir et qui pouvait même lui faire, au nom du roi de Siam, des remontrances.

Telle était la situation humiliante dans laquelle se trouvait le descendant des puissants chefs de l'empire Khmer, quand en 1863, la Cochinchine venant d'être conquise, le navire français « le Gia-Dinh » commandé par le Lieutenant de vaisseau Doudart de Lagré, monta à Kompong-Luong. Il était chargé de faire des observations de diverses natures et en même temps de renseigner le Gouverneur de notre Colonie sur la ligne de conduite à suivre pour entrer en rapport avec le roi du Cambodge.

M. De Lagré eut à vaincre de réelles difficultés provenant des intrigues du Siam dont l'influence était grande à la Cour du roi du Cambodge. Elles furent déjouées et M. De Lagré eut assez d'habileté pour montrer au roi qu'il avait tout intérêt à ce que les relations de voisinage que rendaient nécessaires notre récente conquête fussent réellement déterminées.

L'Amiral de la Grandière vint au Cambodge en juillet 1863 et le traité par lequel le Cambodge se plaçait sous le protectorat de la France fut signé le 11 août 1863 à Oudong. En quittant le Cambodge, l'Amiral laissa un représentant à Oudong.

Au début de 1864, l'Amiral de la Grandière envoya au Cambodge deux canonnières et un détachement d'Infanterie de Marine.

Le 3 juin 1864, le roi fut couronné en présence du Capitaine de frégate Desmoulins, délégué français et du représentant siamois venu par Saigon sur le « d'Entrecasteaux ».

Parmi les titres qui furent donnés au roi à cette occasion se trouva celui de Norodom, par lequel il est généralement désigné. Le roi alla ensuite habiter Phnom-Penh dont il fit sa capitale.

Norodom eut beaucoup de difficultés à faire accepter son autorité ; d'autre part, l'Amiral de la Grandière étant très occupé avec les Annamites les relations furent moins fréquentes, mais restèrent satisfaisantes.

En novembre 1865, Norodom reçut la Croix de la Légion d'Honneur.

En 1866, il envoya divers produits du pays à la première exposition de Saigon.

C'est en cette même année qu'eut lieu la 1^{re} exploration du Mékong.

Mais de nouveaux soulèvements ont lieu et en août 1866 2 canonniers avec 50 hommes montèrent pour soutenir Norodom contre son compétiteur ; ce détachement fut augmenté en novembre de 2 compagnies placées sous les ordres du Commandant Brière de l'Isle pour protéger Phnom-Penh. Peu après le Colonel Reboul prit la direction des opérations du Cambodge.

Les insurgés qui menaçaient Oudong furent battus par nos troupes mais la chrétienté de Pohnéa-Lu fut détruite et transférée à Phnom-Penh avec l'évêché.

En janvier 1867, les insurgés furent battus et dispersés par nos colonnes qui, peu après, rentrèrent en Cochinchine.

En 1869, le roi Norodom fut nommé Grand officier de la Légion d'Honneur et Grand Croix en 1872.

En 1873, un détachement permanent de 25 hommes de l'Infanterie de marine remplaça le stationnaire.

En 1876, cette garnison fut renforcée par suite de l'insurrection provoquée par Si-Vatha, frère du roi et le Gouverneur de l'Indochine, l'Amiral Duperré obtint du roi diverses réformes.

Cette insurrection ne fut réduite qu'en 1877 et grâce au concours de nos troupes.

En 1885, l'application de certaines réformes administratives ayant été imposée aux Gouverneurs royaux une révolte éclata.

La région de Kompong-Speu fut une des plus troublée, les troupes françaises furent plus d'une fois assiégées par les rebelles dans le fort construit au sommet d'une des 3 collines de Phnom-Bâset. Des colonnes françaises ou des troupes auxiliaires commandées par des mandarins cambodgiens parcoururent le pays. Il fut particulièrement difficile de vaincre les rebelles dans certaines parties montagneuses de Sam-rong-Tong et de Phnom-Sruoch, dans le Prey-Nghiet (province de Kong Pisey) et dans la province de Thpong.

§ II. — *LIEUX DÉTRUITS, MONUMENTS,
PALAIS, PAGODES, ETC*

On trouve encore à la pointe Nord de la préqu'île de Hien-Svai, les vestiges du Camp retranché que fit construire le roi Ang-Duong en 1843.

Malgré les divers monarques cambodgiens qui ont habité à Oudong et à Phnom-Penh, on rencontre très peu de monuments historiques.

Les palais d'Oudong n'existent plus. A la mort de la Reine-mère survenue en 1895, les appartements qu'elle occupait furent démolis et sur leur emplacement le roi fit construire une pagode dans laquelle ont été déposés les restes de la Préa-Voréach-Chini. Les bassins ne sont plus entretenus les palissades sont en ruines au point qu'on ne pourrait sans difficulté rétablir ce que les indigènes appellent le « Veang-chas » : le Vieux Palais.

Aymonier dans « le Cambodge actuel » a remarquablement fait la description de quelques points archéologiques.

1. — Oudong.	page 221
2. — Préa-réach-préap.	id. 221
3. — Phnom-bassac.	id. 222
4. — Phnom-Préach.	id. 218
5. — Krapoeu-chat.	id. 206
6. — Préas-pheat.	id. 206
7. — Wat-prasat.	id. 207
8. — Hu-phonou.	id. 208
9. — Préa-nipean.	id. 209

CHAPITRE IV

§ I. — STATISTIQUE ET ADMINISTRATION

Le personnel européen de la Résidence de Kandal comprend :

- Un administrateur-résident.
- Un administrateur adjoint au Résident.
- Un commis des Services civils, percepteur.
- Un commis des Services civils, comptable.
- Un docteur, chef de l'Ambulance de Kompong-Speu.
- Un conducteur des Travaux publics.
- Un commis des Travaux publics.
- Deux surveillants des Travaux publics.
- Un professeur, directeur de l'Ecole Résidentielle.
- Un garde-principal, chef de la milice indigène.
- Deux receveurs de distillerie ; l'un à Kompong-Luong, l'autre à Kompong-Tran,
- Un garde-forestier chef de la subdivision forestière de Kompong-Speu.

Le personnel indigène comprend :

- Quinze secrétaires-interprètes ou lettrés.
- Quatre infirmiers dont deux à Kompong-Speu, un à Kompong-Luong, un à Kompong-Kantuot.
- Un dessinateur des Travaux publics.
- Un piqueur surveillant.
- Trois instituteurs dont 2 à Kompong-Speu et un à Kompong-Luong.
- Trois gardes indigènes des forêts.
- Cinq receveurs des postes à Kompong-Speu, Kompong-Luong, Prék-Phnau, Kompong-Kantuot et Kas-Moréa.

Le détachement de la garde indigène de Kompong-Speu comprend :

Un adjudant : un sergent de 1^{re} classe ; un sergent de 2^e classe ; 2 caporaux de 1^{re} classe ; 2 caporaux de 2^e classe ; 9 gardes de 1^{re} classe ; 34 gardes de 2^e classe.

Chaque province est administrée par un Gouverneur « Chau-fay-Srok » ayant sous ses ordres un certain nombre de fonctionnaires de divers grades chargés de l'Administration, de la perception des impôts, de la police et de la justice. Ce sont : le Balat, adjoint au

Gouverneur ; un ou deux Sophéas chargé de la justice ; un Yokebat chargé de la police ; un Phu-Khum chargé de la prison et des Smiens salas.

Chaque province est divisée en Sroks ou villages à la tête desquels se trouve le Mésroks, chef élu, assisté de Chum tups et d'un Krâm-Chum-Num qui l'aident dans sa mission.

Le Gouverneur, le balat, un sophéa et le Yokebat réunis constituent le tribunal de 1^{re} instance dont la compétence s'étend à toutes les affaires entre Cambodgiens.

Pour les affaires mixtes, les attributions judiciaires du Résident ont été dévolues au Tribunal de France à Phnom-Penh.

Le Résident de Kandal, n'a, par suite, d'autorité qu'en matière administrative.

Le garde principal de la garde indigène remplit les fonctions d'huissier.

§ II. — POPULATION

Elle est de 25 européens et de 234.399 indigènes se répartissant ainsi :

Cambodgiens	208.764 (1913)
Chinois	17.334
Malais	5.766
Annamites	2.535

§ III. — ORGANISATION SCOLAIRE

Jusqu'en 1912, la Résidence de Kandal ne possédait que 2 écoles de khet ; l'une à Kompong-Speu, l'autre à Kompong-Luong, la ville de Phnom-Penh se trouvant au centre de la circonscription de Kandal, les élèves de toutes les provinces de la Résidence venaient suivre les cours des écoles de la capitale.

Le 19 juin 1912 un professeur fut envoyé à Kompong-Speu pour y organiser une école résidentielle et y fonder un internat.

Actuellement l'école résidentielle compte 85 élèves dont 24 internes boursiers.

Les bonzes se chargent comme dans tout le Cambodge de l'éducation et de l'instruction de la langue cambodgienne des jeunes cambodgiens.

§ IV. — CHRÉTIENTÉS

Le Résidence de Kandal ne compte que peu de chrétientés dans son territoire.

En voici l'histoire:

1^o La chrétienté de Prek Treng, dans la province de Saang, fut fondée en 1883; elle comprend 500 catholiques environ.

Détruite et brûlée par les rebelles en 1885, elle fut rétablie quelques mois après. Un détachement de soldats français y fut envoyé et y resta jusqu'à la fin de 1886. Il avait pour but de surveiller les mouvements des rebelles de la région.

Un Missionnaire français y réside et administre de là les chrétiens établis sur le fleuve jusqu'à Chaudoc.

2^o Il reste dans la province de Pohnéa-Lu un peu au-dessus de Kompong-Luong, quelques débris de la florissante chrétienté de Thnol, résidence de Mgr. Miche depuis 1848 jusqu'à son transfert à Saïgon en 1864.

Les chrétiens de Thnol, métis de Portugais et de Cambodgiens, appelés communément Hoa-Lang, étaient téchéan-luong, c'est-à-dire composaient le corps de garde du roi, qui habitait alors à Oudong, à quelques kilomètres delà.

Le roi Norodom ayant décidé de transporter sa capitale à Phnom-Penh les fit partir en 1864 et les installa à Prek-Luong. Ils constituent le village catholique de Phnom-Penh au delà du pont de Verneville.

C'est un peu au-dessous du Thnol qu'était au XVII^e siècle le camp des Portugais, celui des Hollandais et même un camp de Japonais chrétiens qui avaient fui la grande persécution qui anéantit le christianisme dans leur patrie.

Deux évêques de Cochinchine, chassés de l'Annam par la persécution dirigèrent les Missions de Thnol et de Prambey Chhom (village chrétien un peu plus rapproché de Kompong-Luong que ne l'était Thnol et y moururent. C'étaient Mgr. Lefèvre mort en 1760 et Mgr. Pignel, mort en 1771.

Ces deux évêques furent les précurseurs immédiats de Mgr. Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran, qui séjourna lui-même à plusieurs reprises à Prambey Chhom.

Ces chrétientés furent détruites pendant les guerres avec le Siam et l'Annam. Les chrétiens furent emmenés prisonniers à Bangkok où ils forment actuellement encore un village catholique.

D'autres s'enfuirent à Battambang et donnèrent naissance à la chrétienté actuelle de cette ville.

Le restant fut dispersé dans toutes les directions.

Le roi Ang-Duong qui avait connu Mgr. Miche à Bangkok voulut l'avoir près de lui. En conséquence, il fit recueillir les familles chrétiennes dispersées par la guerre, les installa à Thnol et invita Mgr. Miche à venir y fixer sa résidence. Ceci se passait en 1848.

C'est de là que Mgr. Miche rendit de nombreux services à Norodom et plus tard à la France.

Il servit d'interprète à l'Amiral de la Grandière pour le traité, d'abord secret, passé entre la France et Norodom et qui établissait le Protectorat français.

Il servit plusieurs fois d'intermédiaire direct entre Norodom et les Amiraux, Gouverneurs de la Cochinchine.



